

Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-2-6-6

Service consulté

**CONVENTION MASSIF VOSGIEN 2007 2013
C244 DÉVELOPPEMENT RURAL**

Résumé : Lors du BP 2007, l'Assemblée Départementale a souhaité poursuivre son soutien à l'agriculture de montagne à travers la convention Massif Vosgien 2007-2013 liant les trois collectivités alsaciennes et l'Etat. Dans ce cadre, il vous est proposé de vous prononcer sur quatre dossiers représentant un total de 48.573,28 € de subvention pour la création ou l'amélioration de locaux de transformation et de vente.

A travers la convention « Massif Vosgien » 2007-2013, les collectivités territoriales alsaciennes souhaitent favoriser l'adaptation de l'agriculture de montagne en améliorant la qualité et la commercialisation des produits agricoles des territoires les plus fragiles et des zones rurales éloignées.

Le comité technique Massif Vosgien réuni en date du 8 décembre 2011, a retenu l'éligibilité de ces quatre dossiers dont les caractéristiques détaillées figurent dans le tableau en annexe.

Dans ce cadre, cinq dossiers vous sont présentés sous l'action « création ou amélioration de locaux de transformation et de vente », pour les exploitants suivants :

Nicolas SIX à WINTZELDEN-SOULTZMATT :

- Création d'un local de vente et de transformation de miel :

Monsieur SIX est un jeune agriculteur pluriactif qui commercialise ses produits (miel et pains d'épices, nougats) sur des marchés locaux ou lors de manifestations diverses. Il envisage d'accueillir les clients deux à trois fois par semaine sur l'exploitation et souhaite dans ce but acquérir un chalet en bois dans lequel il pourra exposer ses produits.

Dans le même temps, il souhaite aménager un local existant en atelier de transformation. Ce local fera l'objet de travaux intérieurs et extérieurs, plus particulièrement au niveau de l'isolation et de l'intégration paysagère, l'ouvrage devant être bardé en bois.

Divers matériels seront achetés afin de permettre de répondre à la demande des clients de plus en plus nombreux. Un four à bois pour cuire le pain d'épice, une désoperculeuse, un bac décanteur, une centrifugeuse, des maturateurs et une soudeuse à sachets pour emballer les pains d'épices. A terme M. SIX souhaiterait produire de l'hydromel.

Il vous est proposé d'une part d'intervenir à hauteur de 15 % de l'investissement de 50.588,52 € HT pour le local de transformation soit une subvention de 7.588,28 € et d'autre part, de prendre en charge 50 % de l'intégration paysagère d'un montant de 970,00 € soit 485,00 €.

Le total de la subvention départementale s'élèverait ainsi à 8.073,28 €.

EARL LES ISSUES à FRELAND :

- Aménagement de la fromagerie et d'un local de vente :

Afin de dégager un revenu supplémentaire, les deux exploitants associés souhaitent aménager l'intérieur du local de transformation de fromage de munster pour augmenter la production.

Les investissements concernent la fromagerie et le local de vente au rez-de-chaussée et au niveau inférieur une cave semi enterrée pour le stockage et l'affinage des fromages.

La fabrication sera assurée par Mme PIERREVELCIN, future associée de la structure, elle-même agricultrice à LAPOUTROIE et qui apportera son savoir faire et sa clientèle.

Les fromages seront vendus à la ferme mais également sur deux marchés locaux dont celui de Colmar ainsi qu'à des restaurateurs et en livraison à domicile. La production sera labellisée Agriculture Biologique, la gamme sera diversifiée avec de la tomme et de la faisselle.

Il vous est proposé d'intervenir à hauteur 15 % sur le montant plafond fixé à 90.000,00 € soit 13.500,00 €, sachant que le coût HT du local de vente s'élève à 7.974,41 € et le coût HT du local de transformation à 92.863,39 €.

GAEC DU BEAUREGARD à ORBEY :

- Création d'une fromagerie :

Dans le cadre du développement de l'exploitation, les agriculteurs souhaitent créer une petite fromagerie dans le bâtiment d'élevage bovin actuel.

L'ensemble a fait l'objet d'une étude d'intégration paysagère, l'extension sera bardée en bois tout comme le bâtiment d'élevage existant. Les portes et les fenêtres du rajout seront également en PVC de teinte brune, ce qui va obliger les exploitants à repeindre les portes métalliques vertes en brun afin d'obtenir une vision homogène de l'ensemble.

La fabrication de munster blanc aura l'appellation AOC sous couvert d'une démarche qualité HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point).

Divers matériels seront acquis, plus de 150 moules, des tables de moulage, un serpentin de réchauffage du lait, une armoire de lavage du matériel etc...

Il vous proposé d'intervenir à hauteur de 15 % sur le montant plafond fixé à 90.000,00 € soit 13.500,00 €, sachant que l'investissement HT s'élève à 99.634,05 €.

Elise HIGELIN à SENTHEIM :

- Création d'une fromagerie :

Mlle HIGELIN actuellement pluriactive, a repris une structure agricole existante, elle souhaite créer un élevage caprin en production biologique pour fabriquer du fromage de chèvres. L'objectif à terme étant de vivre uniquement de l'exploitation.

Le local sera dans le bâtiment d'élevage existant et sera doté d'une cave d'affinage à voûte en terre cuite.

La totalité du matériel pour produire du fromage de chèvres et le gros oeuvre représentent un investissement HT de 153.234,09 €.

L'ensemble des produits seront vendus en circuits courts, la vente à la ferme, la vente par paniers, les marchés et la vente à un affineur.

Il vous est proposé d'intervenir à hauteur de 15 % du montant plafond fixé à 90.000,00 € soit 13.500,00 €.

Prorogation du délai des aides départementales et autorisation de paiement

Pour les trois dossiers qui suivent, le délai de validité de paiement a été fixé au 31 décembre 2011.

Les factures pour la mise en paiement du solde nous ont été transmises par la DDT après la date de l'arrêt comptable qui avait été fixée au 9 décembre 2011. Notre collectivité n'avait donc plus la possibilité de mettre en paiement ces aides.

Toutefois, il faut relever le fait que les travaux ont été réalisés dans les délais impartis et que les factures ont bien été transmises à la DDT avant l'échéance fixée au 31 décembre 2011.

- dossier Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) pour la construction d'un bâtiment d'élevage bovin par la SCEA GOEPFERT à BOUXWILLER : montant d'aide de 3.334,00 € (solde restant suite à un 1^{er} acompte).
- dossiers d'amélioration pastorale des communes du BONHOMME et de ROMBACH-LE-FRANC, pour un montant d'aide respectif de 1.363,04 € et 792,10 €

Il vous est proposé :

- de prendre en compte les quatre dossiers dans le cadre du Contrat de Projets 2007/2013 relatif qu Massif Vosgien, qui représentent un total de subventions départementales de 48.573,28 € qui sera prélevé sur le programme C244 Chapitre 204 Nature 20422 Fonction 74.
- d'autoriser le paiement en 2012 des aides suivantes :
 - 3.334,00 € à la SCEA GOEPFERT à BOUXWILLER pour dans le cadre du Plan de Modernisation d'Élevage (PMBE),
 - 1.363,04 € à la commune du BONHOMME pour son dossier d'amélioration pastorale,

- et 792,10 € à la commune de ROMBACH-LE-FRANC pour son dossier d'amélioration pastorale.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and a tilde-like mark below the vertical line.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 FÉVRIER 2012Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04042	EARL LES ISSUES - FRELAND Création d'un local de transformation et de vente de fromage Contrat de Projets 2007/2013 – Massif Vosgien Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 9 000,00 € UNION EUROPEENNE : 22 500,00 €	90 000,00	15 %	13 500,00
DRU03999	GAEC DU BEAUREGARD - ORBEY Création d'une fromagerie Contrat de Projets 2007/2013 – Massif Vosgien Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 9 000,00 € UNION EUROPEENNE : 22 500,00 €	90 000,00	15 %	13 500,00
DRU04027	HIGELIN ELISE – SENTHEIM Local de transformation de fromage de chèvre Contrat de Projets 2007/2013 – Massif Vosgien Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 13 500,00 € UNION EUROPEENNE : 22 500,00 €	90 000,00	15 %	13 500,00
DRU04020	SIX NICOLAS – WINTZFELDEN- SOULTZMATT Création d'un local de vente et transformation de miel (Ferme Ritzenthal) Contrat de Projets 2007/2013 – Massif Vosgien Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 7 588,28 € UNION EUROPEENNE : 12 647,13 €	-	-	8 073,28
			Total	48 573,28

POLITIQUE MASSIF VOSGIEN

CREATION OU AMELIORATION DE LOCAUX DE TRANSFORMATION ET DE VENTE

Maîtres d'Ouvrage	Commune	Nature de l'investissement	aménagement/création	Montant des travaux	Date de dépôt	Avis de l'instructeur	Assiette retenue	Taux (%)	Subvention proposée (en Euro)					Observations
									Région	Département	Total CG68	FEADER	Autres	
HIGELIN Elise (DRU04027)	Sentheim (68)	Fromagerie + équipement	création	153 234,09 €	26/07/2011	conforme	90 000,00 €	55,00%	13 500,00 €	13 500,00 €	13 500,00 €	22 500,00 €		JA - Démarche qualité BIO - Certificat de conformité JA à fournir
Nicolas SIX (DRU04020)	Wintzfelden-Soultzmatt (68)	local de vente type chalet	création	2 689,80 €		conforme	2 689,80 €	55,00%	806,94 €		0,00 €	672,45 €		JA - Apiculteur en IGP miel d'Alsace (et démarche qualité associée) + sensibilisation à la démarche HACCP
		Intégration paysagère	création	970,00 €	16/06/2011	conforme	970,00 €	50,00%		485,00 €	8 073,28 €			
		local de tranformation miel et matériels associés	création	50 588,52 €	07/06/2011	conforme	50 588,52 €	55,00%	7 588,28 €	7 588,28 €		12 647,13 €		
GAEC BEAUREGARD (DRU03999)	Orbey (68)	fromagerie (panneaux isothermiques, déshumidification, gros œuvre, pompe transfert, matériels de production, installation électrique)	création	99 634,05 €	07/04/2011	conforme	90 000,00 €	50,00%	9 000,00 €	13 500,00 €	13 500,00 €	22 500,00 €		Démarche qualité AOC Munster Fermier + Plan qualité
EARL LES ISSUES (DRU04042)	Freland (68)	local de vente + équipement	création	7 974,41 €	29/11/2011	conforme	90 000,00 €	50,00%	9 000,00 €	13 500,00 €	13 500,00 €	22 500,00 €		Démarche qualité BIO manque attestation plan qualité
		fromagerie + équipement	création	92 863,39 €										
TOTAL									48 895,22 €		48 573,28 €	103 319,58 €		